

## **Déclaration liminaire Cadres A. CAP du 16 juillet 2015**

Madame la Présidente,

Vous réunissez les représentants de la CAP des cadres A pour statuer sur le mouvement local de mutation au 1<sup>er</sup> septembre prochain :

Une fois de plus, les élus **F.O.-DGFIP76** déplorent que le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale soit en totale inadéquation avec la vie des services et, pire, avec celles des agents.

Nous condamnons la tenue des CAP nationales trop tardives qui pénalisent les collègues en attente de leur affectation. (logement, scolarité des enfants, modes de garde pour les plus petits etc...)

Cette situation est également complexe à gérer pour nos collègues des services de gestion.

Ce mouvement laisse cette année encore, à l'inverse des collègues de catégorie B et C, apparaître une situation excédentaire en Seine Maritime : + 8.60

« L'excédent » de Cadres A ne va t'il pas compenser les sous-effectifs des autres catégories et par conséquent les obliger à effectuer des missions dévolues aux cadres B et C ?

En effet, avec un déficit important en cadres B et C, bon nombre de structures se retrouvent dans des situations compliquées ! L'ensemble des personnels de tous grades va devoir en supporter les méfaits ...

Pour **F.O.-DGFIP76**, ce surnombre ne doit pas occulter les réalités auxquelles sont confrontés les collègues.

Aux Inspecteurs des Finances Publiques, la DGFIP annonce régulièrement leur reconnaître deux qualités professionnelles fondamentales : l'encadrement et l'expertise ou technicité.

Concernant l'encadrement, cette mission est aujourd'hui réduite en peau de chagrin.

Les adjoints, maillons pourtant essentiels du fonctionnement d'un Service, ne sont toujours pas reconnus et valorisés comme il se doit :

- la prime qui était en négociation n'a toujours pas été concrétisée,
- l'expertise acquise ne permettra plus de diriger sa propre trésorerie.

Concernant l'expertise ou technicité, les inspecteurs réalisent qu'avec la fermeture accélérée des C4, dérouler une carrière comptable va être beaucoup plus compliqué.

En contre partie, la Direction Générale leur propose la défiliarisation. Or, celle-ci n'a pas tenue toutes ses promesses. D'abord, parce qu'en premier lieu il faut avoir l'ancienneté suffisante pour obtenir la mission structure convoitée... Ensuite, parce que la formation promise n'a pas encore fait ses preuves... Faut-il prendre le risque de perdre l'expertise acquise et maîtrisée au bénéfice d'un autre métier dont la formation reste mal connue des inspecteurs et mal appréciée par leur futur chef de service qui n'y voit là qu'un temps d'absence? Beaucoup d'inspecteurs préfèrent y renoncer.

Par ailleurs, **F.O.-DGFIP** constate l'accroissement du nombre des Agents à la Disposition du Directeur au mouvement national et local. Attention, **A.L.D.** ne signifie pas **Affectation de Longue Durée !** Nous dénonçons ces affectations précaires qui pénalisent les agents dans leurs vies professionnelle et familiale.

Quant aux perspectives d'évolutions des inspecteurs, elles passent par 2 possibilités : devenir inspecteur principal ou devenir inspecteur divisionnaire. Pour 2015, l'arrêté qui fixe les taux de promotions n'est toujours pas paru. Les années précédentes il paraissait pourtant au plus tard début juin. Faut-il y voir un mauvais présage.

D'autant que, ces taux de promotions se réduisent d'année en année. Depuis 2012 le taux de promotions des IP est tombé à 1% et le taux des IDIV HC et CN respectivement à 25% et 15%.

De plus, la sélection d'IDIV est un parcours du combattant, car même si la sélection a été passée avec brio, encore faut-il trouver un poste ! Tous les ans, des lauréats finissent par renoncer à leur sélection faute d'avoir pu en obtenir un. Enfin, avec la règle de l'ancienneté, les plus anciens étant les premiers servis, il faut mieux attendre un peu dans la carrière d'inspecteur avant de passer cette « double sélection »

En fait, les inspecteurs des finances publiques voient leurs perspectives de promotions, de mobilités fonctionnelles, et de mobilités géographiques se réduire année après année. Aujourd'hui, **les inspecteurs des finances publiques ont le sentiment d'une dévalorisation de leur statut !**

Enfin la délégation **F.O.-DGFIP 76** rappelle son attachement au maintien de deux véritables mouvements annuels de mutations nationales.

Rouen , le 16 juillet 2015